



http://journallepont.ca
journallepont@hotmail.com

JOURNAL
Le PONT
de PALMAROLLE

CLDAO-hugolacroix
Vol. 8 No 9 - Janvier 2019

JOURNAL WEB : www.journallepont.ca



Le Père Noël a débarqué à Palmarolle



Nous sommes les experts de l'hyperlocal
Annoncez
dans les journaux communautaires!

Sommaire

Affaires municipales	10-11-12
Environnement	16
Histoire	6
Loisirs	18
Opinions	9
Vie communautaire	13-14-17

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	4-5
*Gilles Fortier	18
*Cercle de fermières	15
*Francine Gauthier	9
*Félix Goulet	
*MFC	15
*Lise Bouillon	7
*Chantal Vallières	8

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	J.-P. Robichaud
Vice-présidente :	Christiane Plante Infographiste
Secrétaire :	Clarisse Vachon
Trésorière :	Denise Mercier
Administrateurs :	André Chrétien Lise Bouillon
Rédacteur en chef :	André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

 Placez votre publicité
 dans **LE PONT**

 C'est une visibilité
 incontournable
 Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

 C. Plante 819 782-4233
 A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois



Il n'a rien de nouveau à dire sur cette journée dont on fait l'éloge depuis mille ans. On a tellement raconté d'histoires et de souvenirs de ce grand jour qu'on est à court d'anecdotes. Si on s'y aventure, on risque de tomber dans une suite de lieux communs, de clichés et même de « quêtaineries » d'une mièvrerie ennuyante...

Je prends quand même le risque de le faire en soulignant les comportements et les caractères des figurants. Chez moi, le jour de l'An commençait toujours par une grand-messe, on fêtait à l'époque la circoncision de Jésus. Pour moi, enfant, la circoncision de Jésus je n'y voyais aucune raison de festoyer après que ma mère nous eut expliqué en quoi consistait cette pratique. Je me voyais à la place du petit Jésus me faire raccourcir le zizi par un vieux barbu, avec une lame de rasoir, devant une foule de dévots et de voyeurs...

La seule raison de mon plaisir était dans le repas du midi que ma mère donnait ce jour-là à toute la parenté. Eh oui, les tantes, les oncles, les cousins et cousines allaient tous, après la messe, atterrir chez nous. Les uns arrivaient du village en bombardier, ceux du rang 4 en carriole et mon oncle, Ti-Ken lui, arriverait à pied, il demeurerait à quelques arpents de chez nous. Une fois la porte ouverte, ça déboulait dans la maison. Comme ils arrivaient tous à la même heure, on ne pouvait la refermer avant que le dernier eut franchi le seuil, ce qui provoquait un nuage de vapeur blanche qui remplissait la cuisine et débordait jusque dans le salon. Et là commençait la litanie des vœux de « Bonne et heureuse année! » La même formule se répétait des uns aux autres : « Je te souhaite du bonheur et de la santé, la santé c'est bien important, etc. » Moi j'étais encore étudiant, on ajoutait donc : « Ben du sucça dans tes études. »

Et venaient avec ça les becs mouillés des tantes, façon efficace de transmettre la grippe en même temps que les vœux de bonne santé. Et, comme dit la chanson :  « On se donne la main, on s'embrasse, c'est l'bon temps d'en profiter », les « mononcles » embrassaient leurs belles-sœurs avec un peu plus d'insistance que leur épouse, mais c'est surtout les nièces, adolescentes, qui parfois faisaient les frais

Encore le jour de l'An!

d'un bec un peu plus mouillé. Mon oncle Robert en profitait même pour frôler de sa langue les lèvres fermées hermétiquement des nièces et aussi celles de ma sœur qui le détestait profondément. Une fois que tous les manteaux avaient été déposés sur le lit de la chambre à coucher la plus près de la cuisine, c'était l'appel pour le repas. Ma mère, l'hôtesse du jour, assignait une place pour chacun des convives, les hommes à une table, les femmes à une autre table et, nous, les enfants sur la rallonge des deux tables déjà en place. Ça s'alignait du nord au sud, d'un mur à l'autre, occupant à la fois le salon et la cuisine.

Moi, ce qui me fascinait, c'était la conversation des hommes. Mon oncle Alex était le plus facile à suivre puisqu'il ne disait rien, il écoutait les autres, se contentant de rire et de replacer son dentier qui risquait à tout moment de se retrouver dans son assiette. Le plus intéressant était mon oncle Étienne, surnommé Ken, un grincheux, c'était le riche de la famille et la finance, c'était son point fort. Il avait fait fortune dans le commerce de la pitoune qu'il achetait des colons pour la revendre de l'autre côté de la frontière, à Iroquois Falls. Il vendait aussi des appareils ménagers, des instruments aratoires, des outils et tout le barda nécessaire à la maison comme à l'étable. Si on avait besoin d'un frigidaire, on allait voir Ken pour en négocier l'achat. Mon oncle Ken était bien d'adon. Il disait « pour un frigidaire, ça va être 12 cordes de pitoune »; « ouin, mais » répondait le client, « j'ai ben du bois sur ma terre, mais comment je va faire pour te donner 12 cordes de pitoune? » « Pas compliqué mon ami, je va te vendre une chain saw, t'auras juste à en faire 10 cordes de plus. » Quelle aubaine! Le bonhomme sortait du bureau enchanté de sa transaction; il n'avait qu'à couper 22 cordes de bois et il devenait propriétaire d'un frigo et d'une chain saw.

Mais celui que je préférais entendre, c'était mon oncle Louis, petit homme, vigoureux et imaginatif. Il expliquait aux autres comment il s'était installé un écurer d'étable avec un différentiel et une transmission de camion. Il aimait bien donner des détails techniques, il expliquait la vitesse et la force de son invention en parlant de ratio entre les engrenages et de l'art d'embrayer la transmission sans avoir besoin d'une « clutch ». Aucun des oncles ne comprenait ses théories, mais on l'écoutait, à défaut de compréhension, on lui accordait beaucoup d'admiration pour son grand savoir... Moi, j'aimais bien les propos

de l'oncle Louis, contrairement à mon père qui était un analphabète de la mécanique. Le discours de mon père souvent consistait à parler de coopération, de coopératives, c'était son dada; apôtre de ce mouvement à la mode dans les jeunes municipalités où tout était à faire, la coopération et l'entraide étaient essentielles à la réussite de la mise sur pied d'une économie florissante, grâce à l'agriculture qui était avec la religion catholique les deux piliers du succès...

Et, à la table des femmes on parlait d'école... Eh oui, l'école c'était le centre d'intérêt pour quatre d'entre elles. N'étaient-elles pas venues, les trois sœurs et une cousine, de « par en bas » en 1935, comme enseignantes dans cette jeune colonie appelée Sainte-Anne-de-Roque-maure? On élaborait sur le nouveau programme implanté cette année-là par le département de l'Instruction publique ou de la dernière édition du nouveau catéchisme catholique, qui remplaçait l'ancienne du PETIT CATÉCHISME CATHOLIQUE datant de 1924. On appréciait sa nouvelle présentation, les questions étaient les mêmes, mais les réponses étaient plus courtes et plus appropriées au vocabulaire des enfants... c'est ce qu'elles disaient...

Quant à moi, au beau milieu des vacances de Noël, j'essayais d'oublier le plus possible l'école et, comme tous les autres enfants, nous nous dépêchions de finir notre sorbet de Jell'O jaune, rouge et vert recouvert de crème fouettée et de confiture aux fraises, le tout accompagné d'une spirale de gâteau roulé, pour aller jouer au deuxième étage de la maison à l'abri de la surveillance des adultes. On en profitait pour se tirailler comme on disait, à la place de chamailler. C'était aussi l'occasion de sortir nos jouets reçus à Noël pour les partager avec les cousins, mais aussi pour les faire briser, ce qui occasionnait parfois des disputes et des échauffourées. C'est à ces occasions que parfois l'un d'eux se faisait bousculer et tombait en déboulant dans l'escalier, en criant de manière à alarmer toute la maisonnée. Les mamans affolées accouraient sur les lieux de l'accident, chacune posait son diagnostic, pour finalement arriver à la conclusion qu'il n'y avait rien de grave. On retournait donc l'éclaté d'où il venait, c'est-à-dire, en haut, avec les autres, en attendant qu'une autre alarme se déclenche... Puis, après s'être empiffrés de bonbons, de sucre à la crème et de « pinottes à écales », on entendait la voix des oncles qui commandait aux enfants de descendre se « gréyer » pour le départ. Il fallait bien rentrer à la maison, car ce serait bientôt l'heure du train, les vaches, que ce soit le jour de l'An ou une autre journée, elles avaient, elles, le même devoir : répondre « à l'offre et à la demande » et se soulager le pis... Par politesse, les hôtes de la maison disaient : « Y'a rien qui vous presse, amusez-vous encore un peu » ou « Prenez le temps d'en fumer une dernière », mais au fond d'eux-mêmes, ils étaient bien contents de voir la maison se vider pour ramasser les vestiges de la journée.

Voilà une courte caricature du jour de l'An chez moi, en 1955, peut-être un peu personnalisée, mais je suis certain que vous, chers lecteurs, y trouverez des similitudes avec les « Premier de l'an » de votre enfance. Et sur ce, **Heureuse année à vous tous!** abonnés du *Journal Le Pont de Palmarolle*.

N.B. – Les personnages de ce récit sont réels, mais par discrétion, les noms ont été changés



La maison de qui?

La Maison des jeunes, la Maison des femmes (L'Érige), la Maison de la famille, etc. on en a tous entendu parler, mais l'une d'elles semble plus discrète que celles énumérées précédemment, elle s'appelle « La Maison du compagnon ».

J'ai eu dernièrement la chance d'entendre Mme Josiane Michaud donner un exposé portant sur cette organisation de même que sur sa mission. J'ai un confrère, monsieur Yves Rouleau, qui y assistait aussi et qui en a fait un article pour le journal de l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) et il m'a donné la permission de vous l'offrir dans le *Journal Le Pont de Palmarolle*. Je lui cède donc la plume pour vous en parler.

Dans le cadre de la journée des hommes, l'AREQ a invité ses membres à un dîner au Motel Villa Mon Repos. Pour cette occasion, elle avait demandé à madame Josiane Michaud de nous informer sur la Maison du Compagnon de La Sarre.

La Maison du Compagnon est un organisme à but non lucratif chapeauté par un conseil d'administration constitué de cinq membres. Sa mission est principalement l'hébergement temporaire d'hommes (89 %) et de femmes vivant une problématique de santé mentale, d'alcoolisme et de toxicomanie de tous genres. Elle accueille aussi des itinérants.

Cet organisme offre un service d'hébergement en chambre d'occupation multiple en bas seuil (COMBS) et un service d'hébergement 24/7 en continu (cheminement individuel). La Maison peut héberger jusqu'à quatre personnes à la fois en continu avec une possibilité de recevoir quatre autres personnes. Le taux d'occupation pour les hébergés 24/7 a été de 89 % et pour les hébergés COMBS de 18 %.

En plus d'un service d'hébergement, la Maison fournit d'une part un service d'intervention individuelle et de groupe où le client peut consulter et parler avec un(e) intervenant(e) et d'autre part, un service de référence qui l'oriente vers les ressources appropriées et adaptées. Cet organisme est principalement financé par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS-AT), par Ressources humaines Canada ainsi que par Centraide Abitibi-Témiscamingue. D'autres sources de financement proviennent d'entreprises et de citoyens. Vous pouvez donc aider financièrement cet organisme ou quelqu'un en détresse en appelant au 819 333-3424.

La galette des Rois



La fête des Rois, le 6 janvier, était la dernière des trois grandes rencontres familiales du temps des Fêtes après Noël, célébrée chez nous et le jour de l'An où on était reçu chez grand-père. Pour les Rois, nous n'avions qu'à traverser chez oncle Adrien et tante Claire, de l'autre côté de la route.

Le rituel de ces trois fêtes était toujours le même : musique, chants, danses pour les plus vieux et jeux de cachette et autres pour les jeunes. Et ce qui nous faisait saliver, c'était de voir les tablettes et la table crouler sous les victuailles de circonstance dont on avait droit, pour la plupart des mets, qu'au temps des Fêtes.

Aux effluves de toute cette bouffe se mêlait l'odeur âcre du tabac, la sueur des corps et les retours de fumée de la cuisinière à bois. Qu'à cela ne tienne, nous étions habitués à respirer, pendant tout l'hiver dans les maisons de colonie, cet air qu'on qualifierait évidemment aujourd'hui d'irrespirable et malsain.

Pour nous, les enfants, le clou du temps des Fêtes, après les cadeaux à Noël, était la galette des Rois. Dans les semaines précédentes, nous rêvions déjà à qui seraient roi et reine de cette journée tant espérée. Et on jouait souvent à se mettre en situation.

Cette galette, ou gâteau chez certains, contenait un pois pour le roi et une fève pour la reine qui étaient enfouis dans la pâte avant de la mettre au four. Évidemment, la cuisinière devait bien mémoriser de quel côté se trouvaient les deux pièces à conviction, car une moitié de la galette était destinée aux filles et l'autre aux gars. Pour que ce soit équitable entre les adultes et les enfants, tante Claire cuisinait deux galettes. Du coup on comptait au final deux rois et deux reines.

Habituellement, quand nous nous attaquions au dessert, ça s'avalait gros; ça entraînait au poste, disait-on. Mais aux Rois, c'était la seule fois dans l'année où on grignotait le morceau du bout des lèvres pour ne pas rater le pois ou la fève. Certains, plus appliqués, émiettaient minutieusement leur portion à la fourchette.

Dès après que les candidats à la royauté étaient connus, la tradition voulait que le roi et la reine se donnent un baiser. Les adultes acquiesçaient bien sûr avec empressement mais nous, les petits gars, ça nous répugnait au plus haut point. C'était, au pire, un refus entêté et au mieux, un furtif bécot en cul de poule. Après coup, comme si la fille nous avait contaminés, on s'empressait de s'essuyer la bouche sur la manche.

À l'époque, la fête des Rois clôturait la délirante virée des familles nombreuses, après Noël et le jour de l'An. Dès le lendemain, les hommes repartaient un à un pour les chantiers tandis que les femmes s'encabanaient avec leur marmaille pour le reste de l'hiver.

Le Père Noël débarque à Palmarolle



Plus de 110 enfants, de 2 mois à 10 ans, accompagnés de leurs parents se sont rués au Centre municipal le 9 décembre pour accueillir le Père Noël lors de cet événement annuel parrainé par le Conseil local des Chevaliers de Colomb.

C'est dans une cacophonie étourdissante que les ti-mousses, impatients de ne pas voir arriver leur idole, ont scandé «Père No-ël, Père No-ël». Et dès qu'ils l'ont aperçu dans l'entrée, ils se sont précipités vers l'homme en rouge pour l'entourer de leurs petits bras. Après que le bon vieux barbu se fut assis dans sa berceuse, tous se sont accroupis par terre à ses pieds, attendant la distribution de sa cargaison de cadeaux. Fallait voir les étincelles qui scintillaient dans leurs petits yeux et leurs frimousses enjouées. Des cadeaux, il y en eu pour tous, appelés un à un pour s'asseoir sur les genoux du Père Noël pour un brin de jasette et prendre possession de leur présent.

Rosaire Plante, un des organisateurs de l'événement, mentionnait qu'au-delà de la distribution des cadeaux, il retient surtout la camaraderie qui se développe entre les tout-petits à ce moment-là et la magie qui s'opère chez eux.

La première «Maison des aînés»



à Palmarolle

C'est le scénario retenu par l'ensemble des 145 participants à la rencontre du jeudi 22 novembre dernier à Palmarolle entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT) et la population. Cette rencontre avait pour but de trouver une solution à court terme pour remplacer le CHSLD local fermé depuis juin dernier.

Trois scénarios ont été présentés à la population : soit un nouveau CHSLD, soit une rénovation du bâtiment existant, ou une collaboration avec un partenaire privé pour construire une Maison des aînés, concept annoncé en campagne électorale par la CAQ.

Selon le directeur général du CISSS-AT, monsieur Yves Desjardins, les deux premières options présentent des inconvénients majeurs, soit le coût, qui se situerait autour

de 10 millions et le délai de livraison qui peut aller jusqu'à 10 ans, le projet devant franchir de nombreux dédales bureaucratiques. De plus, la démolition du bâtiment existant coûtera au moins 500 000 dollars. La population et le CISSS-AT étant d'accord pour trouver une solution à court terme, le troisième scénario a semblé rallier tout le monde.

Monsieur Desjardins affirme qu'une Maison des aînés de 24 places pourrait voir le jour d'ici deux ans. La voie privilégiée serait un partenariat avec le privé : un entrepreneur prend en charge la construction du bâtiment et le ministère y loue les locaux. Le gouvernement Legault aurait prévu un budget de 900 millions pour ces nouveaux centres pour aînés.

Le dg du CISSS-AT a invité les municipalités de Palmarolle et des villages environ-

nants, le comité de citoyens et tout autre organisme ou individu à s'asseoir avec le CISSS-AT dès janvier pour définir les futurs besoins de leur population aînée ainsi que le concept de cette Maison. Il avance déjà l'idée d'y aménager une garderie et un centre de jour pour aînés.

Dans un autre ordre d'idée, le directeur général a tenu à rassurer les employés actuels des CHSLD; il n'est pas question que le Ministère fasse appel au privé pour le personnel des Maisons des aînés.

Par ailleurs, M. Desjardins en a profité pour confirmer que le CLSC demeurera à Palmarolle. Les négociations avec la Municipalité pour occuper une partie du Centre municipal n'ayant pas abouti, le CISSS-AT est à la recherche, dans le village, d'un local de 144 mètres carrés.



Palmarolle et ses nouveaux colons

Article paru dans Le Courrier de St-Hyacinthe le 20 mai 1932

Au pays des mines, à une dizaine de milles du chemin de fer National du Canada, traversé par une rivière poissonneuse qui se jette dans le lac Abitibi, Palmarolle offre des avantages sérieux aux familles qui veulent établir leurs nombreux enfants. Ce sol d'alluvions argileux, défriché, égoutté et bien cultivé, produit en quantité le mil, le trèfle, les grains, les légumineuses et les légumes. Cette région deviendra fameuse pour l'industrie laitière, l'élevage et la culture mixte.

Il y a à peine dix ans, il ne se récoltait pas là-bas 50 bottes de foin. On en fauche maintenant des milliers de tonnes. L'an dernier, en plus de 10 000 minots de grains, de la production de beurre, des oeufs, des volailles, du porc, des viandes, on y récolta divers légumes et des patates pour les besoins de la population.

Et Palmarolle est aussi un fameux pays de chasse.

Quoique la forêt soit d'une belle venue, le défrichement des terres est facile. La rivière Palmarolle est navigable et les usines de pulpe et de papier de l'Iroquois Falls sont à l'autre bout du lac Abitibi, ce qui donne aux colons un marché avantageux pour la vente de leur bois. Il ne faudrait pas oublier, cependant, qu'à Palmarolle comme ailleurs, présentement, les prix payés pour le bois sont descendus à un niveau ridiculement bas.

Palmarolle est à moitié chemin entre la voie ferrée et les fameux dépôts aurifères de la mine Beattie. Quoique de basse teneur ces minerais d'or sont si abondants qu'il se bâtira là, nous dit-on, une petite ville minière. Ce sera un marché avantageux pour ceux des colons qui voudront se spécialiser dans la production des denrées nécessaires aux mineurs du pays.

À Palmarolle on trouve une bonne chapelle, des écoles, de bons chemins, des magasins, un presbytère et un curé actif et dévoué aux intérêts de sa paroisse.

Le 18 mai dernier, sur le convoi quittant Québec et Montréal pour Cochrane se trouvait un groupe de Canadiens qui allaient visiter les terres de notre Empire du Nord, dont un M. Jos. Côté venu de Sherbrooke. À Amos, ce dernier rencontre le missionnaire qui l'interroge.

---Vous venez pour vous établir au pays?

---Oui.

---Vous êtes marié je suppose?

---Un peu! Une femme et treize enfants.

---Avez-vous un peu d'argent pour vous partir?

---Non, j'ai perdu ce que j'avais.

---Alors, comment espérez-vous arriver à faire vivre tout votre monde, dans un temps où le bois ne se vend pas, en même temps que vous défricherez une ferme, que vous la logerez, que vous achèterez des animaux et des instruments aratoires?

---Je ne le sais pas, mais je vais essayer.

Et M. Côté part pour aller visiter le pays. Le missionnaire n'avait guère confiance.

À Palmarolle, M. Côté achète une ferme de 300 acres dont une dizaine en défrichement, une partie en brûlé sale, renversé, le reste en forêt généralement pillée. Une bonne grange était bâtie.

Son marché fait, à crédit, M. Côté retourne, arrêtant à Québec demander du secours pour le transport de sa famille et de ses effets de ménage. Quand il fut connu qu'il avait treize enfants et pas de capital en argent, on lui refusa tout secours.

À Sherbrooke, M. Côté dut se débattre pendant un mois pour trouver le montant nécessaire au transport de sa famille et de ses effets de ménage.

Ce n'est donc qu'en juillet qu'il commença à travailler sur les nouvelles terres, acquises à de grands sacrifices.

En novembre dernier, passant par le pays, en compagnie du curé Halde, un étranger rendait visite à la famille Côté.

Une bonne maison est maintenant construite. Il y a 7 ou 8 acres de labour, puis un abatis tassé, partiellement essouché, qui sera ensemencé au printemps. Par endroit, à cause des aulnes, ces 30 arpents de terre neuve étaient de défrichement difficile. L'étranger remarque qu'on a creusé un fossé de plus de 3000 pieds pour l'égouttement de cette terre d'alluvions qui des deux côtés penche légèrement vers le centre.

En plus, pour gagner de quoi manger, M. Côté a fait huit arpents de terre neuve pour M. le curé Halde.

Ainsi, de juillet à décembre, la famille Côté a défriché 8 arpents de terre neuve ailleurs, s'est bâtie une maison, a fait 7 ou 8 acres de labours nouveaux, 30 arpents de défrichement chez elle, plus de 3000 pieds de fossé et, bien que fin novembre, de la forêt voisine partent les bruits secs de coups de hache dont l'écho se répète au loin. Ce sont les jeunes Côté continuant d'agrandir l'abatis.

---Comment aimez-vous le pays M. Côté?

---Beaucoup. La terre pousse plus que je pensais, elle est plus facile de défrichement que je l'aurais cru, et le climat est bien meilleur qu'on me l'avait dit.

Et dans cette même paroisse de Palmarolle, il reste des terres pour 150 familles nouvelles. Et le Service de la Colonisation, Chemin de fer National du Canada Montréal, facilitent le voyage de ceux qui veulent aller voir si tout cela est bien vrai.

Source : Archives nationales du Québec.

QUE FAIRE DES CENDRES APRÈS LA CRÉMATION :

LES DISPERSER OU LES CONSERVER?

Près des trois quarts des Québécois choisissent de se faire incinérer. Mais lorsque le défunt n'a pas laissé de consignes particulières, on se demande inévitablement que faire des cendres après crémation. Faut-il les disperser ou les conserver?

Disperser les cendres

De nos jours, il n'existe aucune réglementation quant à la dispersion des cendres au Québec si ce n'est qu'il convient de ne pas choisir un endroit où elles pourraient constituer une nuisance ou d'une manière qui ne respecte pas la dignité d'une personne décédée. En d'autres termes, les proches peuvent disposer des cendres et les disperser librement.

Deux raisons majeures peuvent conduire à faire le choix de la dispersion des cendres :

- Le défunt était proche de la nature : dans ce cas, il paraît naturel, par exemple, de disperser ses cendres sur le bord d'une rivière ou au sommet d'une montagne.
- La personne disparue affectionnait particulièrement un lieu : même si elle n'en a pas clairement exprimé le souhait, on peut supposer que cet endroit est idéal pour constituer ce qu'on peut considérer comme sa dernière demeure.

Afin d'être réussi, le rituel doit toutefois être vécu en petit groupe et la dispersion des cendres doit faire l'objet d'une préparation soignée. Par exemple, pour disperser les cendres au vent, il faut bien se placer dans le sens contraire du vent afin d'éviter qu'elles ne se déposent sur les endeuillés. Et en ce qui concerne la dispersion dans l'eau, il convient de choisir un endroit avec du courant, car les cendres flottent longtemps sur l'eau avant de couler.

Conserver l'urne

Si la dispersion des cendres crée une forte charge émotionnelle, les conserver peut s'avérer tout aussi lourd à porter. En effet, en les gardant, on complique le processus de sortie du deuil qui se fait habituellement par une coupure symbolique entre le monde

des vivants et le monde des morts. Conserver l'urne contenant les cendres du défunt peut également mettre mal à l'aise les enfants ou un nouveau conjoint. D'un autre côté, la proximité des cendres permet souvent de sentir la présence du défunt et de repousser à plus tard la véritable séparation.

D'ailleurs, où peut-on mettre l'urne?

- Dans la maison : le choix de l'emplacement des cendres reste à l'appréciation de l'endeuillé, et on peut tout envisager pourvu que l'endroit évoque la personne disparue, qu'il convienne à la personne en deuil et que l'urne ne soit pas exposée au risque de casse. On peut par exemple la placer dans le salon ou sur la table de chevet, mais il est important que toutes les personnes du foyer soient à l'aise avec cette présence du défunt.
- À l'extérieur de la maison : l'urne peut être placée dans le jardin ou sous un arbre. Il conviendra toutefois de se demander ce qu'il en adviendra en cas de déménagement, en sachant que l'exhumation de l'urne risque d'être un moment chargé en émotions.
- Dans une niche ou un columbarium ou un cimetière : cette solution permet souvent de se sentir plus à l'aise qu'en conservant l'urne à la maison. Placées dans un lieu prévu pour se recueillir, les cendres sont accessibles à tout moment aux proches et à la communauté qui souhaitent rendre hommage au défunt.

Disperser les cendres ou les conserver relève d'un choix personnel. Et puisque le défunt n'a pas laissé de consignes particulières, il incombe aux proches de prendre la décision. Dans ce domaine, l'essentiel est de se sentir à l'aise, d'assumer son choix et de ne pas maintenir artificiellement une relation qui n'existe plus et qui pourrait compromettre le travail de deuil.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site : www.complexeeterna.com



Vous remarquerez ce mois-ci que notre Journal s'enrichit d'une nouvelle collaboratrice. En effet, Chantal Vallières se joint à notre belle équipe et signera dorénavant une chronique soit périodique, soit mensuelle. Nous souhaitons la bienvenue à Chantal et nous croyons qu'elle apportera une signature qui créera des liens entre sa génération et celle des aînés.



Et si notre temps des Fêtes était «à l'année» ?

La grande question du mois de janvier est souvent : « Et puis, as-tu passé un beau temps des Fêtes? » La bonne réponse à cette question est souvent relative aux festivités que nous avons eues, aux gens que nous avons rencontrés et, mieux encore, à savoir si nous avons eu la possibilité de partager un repas avec des membres de notre famille qui proviennent de l'extérieur de la région.

Le temps des Fêtes est aussi l'occasion de prendre le temps. Profiter de ce précieux temps qui échappe trop souvent à nos vies le reste de l'année. Ce temps qui nécessite un réveil-matin, une planification de vie familiale sur un super calendrier. Ce temps qui se perd dans nos occupations de travail et de multiples obligations. Ce temps qui, en fait, est le même à tous les jours, mais qui n'a pas la même signification à compter de la fin des classes jusqu'au retour en janvier.

En fait, cette période de l'année nous permet simplement que nous prenions le temps. Depuis que je suis toute petite, et je vous dis que je trouve que ça commence à faire un bon moment, j'ai appris à prendre ce temps. J'ai vu ma mère préparer des tonnes, j'exagère à peine, de desserts, de salades de toutes sortes, des bouchées pour recevoir la « gang maternelle » le 24. Il est aussi arrivé que ce manège recommence le 25, et ce, pour la « gang paternelle ». Des moments inédits à regarder les adultes jouer au « joffre ». Je ne suis certainement pas la seule à se rappeler du paquet de manteaux empilés, l'entrée qui devient une flaque d'eau à cause de la neige sous les bottes qui fond. Toutefois, je ne m'ennuie pas du nuage de « boucane » qui permettait au Père Noël de se dissimuler dans la maison!

Eh oui, ceux qui me connaissent savent que j'ai un brin de nostalgie qui m'est resté collé à la peau. Ces moments sont encore présents, mais différemment. Notre famille s'est forgée son propre Noël en « gang plus petite ». Maman qui est devenue mamie continue de faire autant de desserts et ... c'est toujours aussi bon!

En fait, ma réflexion n'est pas là. Elle se situe à ce niveau : « Et si notre temps des Fêtes était à l'année »?

Certes, la vie nous amène, plus souvent qu'autrement, à suivre un train d'enfer. Quel est le prix à payer pour ce rythme de vie effréné? En passant, je ne suis guère mieux que les autres! En fait, j'emboîte le pas de ce que la société, notre société valorise : performance, train de vie et ... j'en passe. Je dois remercier madame Catherine Dorion députée de Taschereau. Bien oui, celle au T-shirt. Là n'est pas le point. Avez-vous pris le TEMPS d'écouter son discours¹ à l'Assemblée nationale ? J'abonde dans le sens de son discours.

Nous sommes dans une spirale qui nous conduit à ne plus prendre soin de nous comme personne, comme famille, comme société. Nous sommes toujours sur la quête du bonheur. Celui qui nous glisse entre les doigts, celui qui est difficile à définir. Comment arriver à atteindre ce bonheur? J'ai trouvé une parcelle de cette réponse dans le discours de madame Dorion. Elle fait référence à une étude sur le secret pour mener une vie comblée². Cette étude se résume à ceci « Une bonne vie est construite avec de bonnes relations ». N'est-ce pas ce que nous faisons dans le temps des Fêtes ?

Ce faisant, la solution pour atteindre le bonheur, ne réside-t-elle pas dans le fait de vivre comme dans « l'temps des Fêtes », et ce, pour toute l'année ? C'est-à-dire ... de prendre le temps pour ÊTRE avec les autres, prendre le temps de VIVRE le temps. C'est simple dit ainsi, mais le défi demeure dans le quotidien et, je ne suis guère mieux que vous!

Sur ce, vous connaissez ma résolution de 2019!
Et j'ai signé, l'originale de Palmarolle

1. <https://www.youtube.com/watch?v=rm3VtXDsgbQ>
2. <https://www.espritsciencemetaphysiques.com/75-harvard-secret-vie-comblee.html>

Les objets ont une âme

Il est facile d'accumuler. Est-il aussi facile de se départir? Après tout, les objets ont tous une histoire à raconter. Écoutez le collectionneur. Les objets révèlent beaucoup de choses sur les gens qui les ont acquis et conservés.

L'objet patrimonial raconte davantage que l'objet de civilisation. Celui-ci, une fois mis en abyme, deviendra forcément lui aussi, avec le temps, un objet patrimonial chargé de sens. À celui qui le questionne, l'objet révélera le sens qu'on lui a donné au fil du temps. De prime abord, la fonction d'un objet ancien n'est pas toujours évidente. On l'aura oubliée. Dans ce cas, seul celui qui aura connu l'objet en question et qui l'aura utilisé pourra le ressusciter en en révélant le sens. Ainsi, le caractère de l'objet patrimonial pourra être exploité, entre autres, pour les liens qu'il tisse entre les gens par analogie de métier ou entre générations.

L'objet est toujours un objet de pouvoir. Il parle d'appartenance. Si c'est un outil, il est le prolongement de la main. Si c'est une voiture, elle est le prolongement du pied. Le trousseau de clés est un objet de pouvoir, car aucune porte ne résiste au détenteur. Arborer ce trousseau, c'est dire son pouvoir de manière ostensible : je suis celui qui ouvre toutes les portes...

Le marteau du juge, c'est son poing sur la table qui raisonne et impose la raison, le silence et qui clôture le sujet. Le marteau remplace la pierre de nos lointains ancêtres...

Dans l'une des premières scènes du film 2001, odyssée de l'espace, on voit les débuts de la technologie apparaître : un grand singe manipule des os. Il semble s'amuser à frapper les uns avec les autres. Il est tout entier dans l'observation du geste qu'il pose et de son impact. Il répète son geste et voit la réaction qui s'opère et le résultat obtenu. Soudain, il fait le lien entre son geste et le développement qui suit.

L'objet devient outil, son prolongement technologique. Il exulte alors, car dans son cerveau, appelé à entrevoir la conséquence, jaillit l'étincelle d'intelligence qui s'inscrit dans les générations suivantes sans retour en arrière, de telle sorte qu'on peut présumer que ce qu'un humain acquiert avec l'expérience, sa descendance l'aura déjà intégré quelque part, comme un acquis.



Il est toujours intéressant de mieux comprendre la nature et le sens de l'objet, sa facture, son usage, sa place dans l'espace, comme sa place dans une séquence d'innovations techniques. Souvent, il s'inscrit dans une généalogie d'objets à partir desquels on peut suivre son évolution historique et technologique particulière. Les objets se spécialisent donc, s'améliorent, se raffinent, se complexifient ou, à l'inverse, se simplifient dans le temps. On sait pertinemment que c'est en travaillant qu'on apprend à travailler parce que le geste posé des centaines de fois se précise, se raffine jusqu'à devenir naturel et facile. Le patin n'est autre chose qu'une lame d'acier. Celui qui le chausse sera maladroit la première fois, mais avec le temps, il gagnera en vitesse et en agilité. Ainsi, le génie n'est pas dans l'outil, mais dans celui qui le manipule.

Dans une autre culture, le même objet n'aura peut-être pas la même valeur symbolique, sociale, culturelle, économique, politique et marchande pour autant.

La curiosité qui conduit à l'examen d'un objet devrait instiller l'aptitude et le désir de sentir, de deviner la beauté, de s'édifier et d'encourager le maintien, la protection et la conservation des ressources et du patrimoine matériel pour leur valeur inestimable. De la même manière, le patrimoine immatériel, qui réside en chacun de nous pour peu que nous avancions dans le savoir, pourra légitimement bénéficier de considération pour toutes les révélations portées à notre connaissance par ceux qui savent les livrer.



OPINION

Avez-vous lu l'article du VIEUX GRINCHEUX dans le journal « Le Pont » de décembre? Ah! Ce qu'il en a des idées ce vieux grincheux! et voilà que je suis souvent d'accord; serais-je devenue grincheuse à mon tour? Il demande si on est d'accord, donc il veut savoir si on le lit et qu'on donne notre opinion, allons-y... Moi je lui dis qu'il a le tour de nous éclairer et de réveiller nos méninges endormies parfois. C'est le temps de nous laisser réveiller... Joyeux Noël et Bonne année ! Grincheux!

Dolores

Prochaine séance du conseil
14 janvier 2019
 La séance a lieu à 20 h, au 499, Route 393

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.



POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR LES NON-RÉSIDENTS

Lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2016, les membres du conseil ont adopté la résolution n° 16-11-338 mentionnant l'adoption de la Politique de remboursement des frais de non-résidents telle que présentée par l'agente de développement, à l'objectif 15 du Plan d'action de la Municipalité de Palmarolle, permettant ainsi l'accessibilité aux activités de loisirs aux familles et aux aînés dans les villes avoisinantes. La politique est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les résidents de Palmarolle peuvent donc bénéficier d'un remboursement de la différence entre le tarif résident par rapport au non-résident lors de l'inscription à des activités sportives ou culturelles non offertes à Palmarolle, mais offertes dans les villes avoisinantes, pour un montant maximal de 150 \$ par enfant ou aîné, par année.

OÙ PLACER LES BACS?

Les bacs des matières résiduelles (ordures) et les bacs des matières recyclables doivent être placés en bordure de la route, **MAIS** à la limite du ponceau pour les résidents en zone rurale et à un maximum de deux pieds de la ligne de rue pour les résidents en zone urbaine.

Sachez que le conducteur du camion de déneigement n'immobilisera pas son véhicule pour aller déplacer les bacs afin de poursuivre son travail! Si vos bacs sont endommagés par le camion de déneigement, la municipalité n'en sera pas responsable et ne les remplacera pas. De plus, Les Entreprises JLR ne ramasseront pas vos bacs s'ils sont endommagés et vous devrez vous en procurer des nouveaux à vos frais.

La limite pour ce bac en milieu rural doit être à la limite du ponceau de l'entrée. Ce bac est dans l'emprise du chemin.

La limite pour ces bacs en milieu urbain doit être à un maximum de deux pieds de la ligne de rue qui se trouve approximativement vis-à-vis les arbres... Ces bacs sont tous dans la rue... et susceptibles d'être endommagés par le camion de déneigement.

De plus, comme stipulé dans le Règlement n° 218 article 8.3, « Durant la période hivernale, les bacs à ordures ou à récupération sont placés en bordure de la rue, de façon à ne pas constituer des obstacles aux travaux de déneigement. ». Et à l'article 13.1 dudit règlement, il est spécifié que « Toute contravention au présent règlement rend le délinquant passible d'une amende ne dépassant pas 300 \$, sans préjudice des autres recours qui peuvent être exercés contre lui. ».



Merci de votre coopération qui facilitera grandement le travail des déneigeurs!

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

Notez que la municipalité est maintenant en mesure, depuis le 2 décembre 2016, de vous offrir le service d'assermentation pour faire prêter serment dans tous les cas où les lois du Québec le prévoient et, en particulier, le recevoir lorsqu'un juge de paix peut le faire. Madame Carole Samson, actuelle directrice générale et secrétaire-trésorière, a été accréditée Commissaire à l'assermentation par le ministre de la Justice, conformément aux articles 214 à 223 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., cT-16).



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La municipalité offre à ses citoyens, le service de collecte des sapins de Noël. La date de cette collecte sera le jeudi 17 janvier 2019 par l'entrepreneur J.L.R., le même entrepreneur qui ramasse les ordures et le recyclage. Vous devrez donc placer vos arbres en bordure de la rue (avenue, rang ou route), à côté de votre bac à ordures. Assurez-vous que votre arbre soit exempt de toutes décorations, y compris et surtout, les « glaçons »!

Le bassin versant

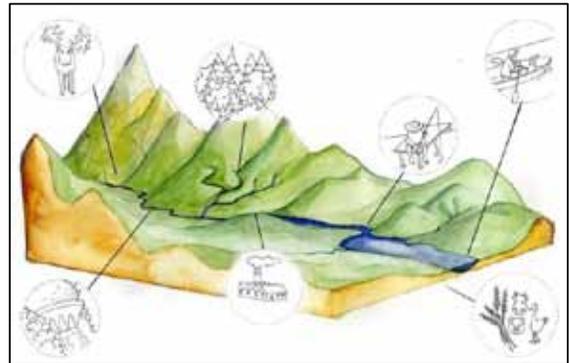


Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook: <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>

Qu'est-ce qu'un bassin versant ? À la mention de ces termes, des points d'interrogation apparaissent souvent sur les visages. Il sera tenté d'éclairer l'esprit de tous sur cette nouvelle notion.

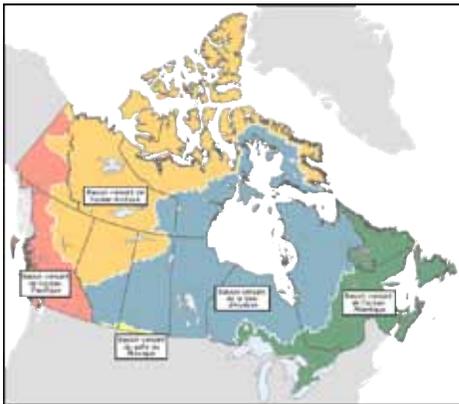
Le bassin versant est un territoire hydrographique dont les limites sont déterminées par la **géographie** et la **géologie** d'un secteur.

Ainsi, le bassin versant comprend les **surfaces terrestres** dont le relief conduit le drainage des terres, des lacs et des cours d'eau vers le **même exutoire**, c'est-à-dire vers le même cours d'eau ou plan d'eau.



Source : ROBVO.

Il est intéressant de savoir qu'il y a cinq (5) grands bassins hydrographiques au Canada; le bassin versant de l'océan Atlantique, le bassin versant de la Baie d'Hudson, le bassin versant de l'océan Arctique, le bassin versant de l'océan Pacifique et le bassin versant du golfe du Mexique.



Il est à noter que les bassins versants possèdent des niveaux de subdivisions (niveau 1, 2, 3, etc.). Les niveaux 1 sont les grands bassins versants dont l'exutoire est un océan, une mer ou une grande baie, tel que la Baie-James, la Baie d'Hudson ou la Baie d'Ungava. Les bassins versants de niveaux 2 sont ceux s'écoulant sur le bassin versant de niveau 1 et dont leur exutoire est le cours d'eau du bassin versant de niveau 1.

Le bassin versant, une unité de gestion !

Comme le bassin versant comprend les surfaces terrestres drainées, il permet d'inclure les usages liés à la ressource en eau (baignade, pêche, approvisionnement d'eau potable, etc.) et d'établir un lien de responsabilité en cas de pollution (rejets d'eaux usées de résidences isolées, rejets industriels et municipaux, etc.) Le travail et la concertation à la Source: Environnement Canada protection de la ressource en eau est alors grandement facilitée par l'utilisation du bassin versant à différentes échelles (niveaux de bassins versants). La gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) utilise cette unité de gestion, le bassin versant.

USAGES COMMERCIAUX DANS LES RÉSIDENCES

Certains usages commerciaux complémentaires peuvent être autorisés dans les résidences, comme l'artisanat, les bureaux professionnels, les salons de coiffure, les services de santé divers, les foyers d'accueil pour personnes âgées et les garderies privées.

Les propriétaires qui veulent se prévaloir d'une telle autorisation doivent cependant obtenir de la Municipalité un certificat à cet effet. C'est une démarche assez simple : il suffit généralement de déclarer le nouvel usage et aucuns frais ne sont liés à cette demande. Il demeure quand même important de veiller à faire cette déclaration, afin de simplifier la mise à jour du rôle d'évaluation.

RAPPEL CONCERNANT LA DISPOSITION DE LA NEIGE

Il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la déposer sur celui d'un autre sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation, préférablement par écrit, tel que stipulé dans le Règlement n° 188, art. 2.

Il est également strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la laisser le long ou en travers des rues, avenues, rangs ou ruelles de la municipalité, tel que stipulé dans le Règlement n° 188, art. 3.

Le ministère des Transports précise aussi que : « Les résidents ne peuvent déposer la neige provenant de leur entrée privée sur l'accotement. Cette pratique est totalement interdite en vertu du Code de la sécurité routière. Ces interdictions sont inscrites dans le Code de la sécurité routière aux articles 498 et 507. »

LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...

*Lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2018,
le Conseil municipal a, entre autre...*



- Refusé une participation au *Fonds communautaire Abitibi-Témiscamingue* créé par le *Groupement forestier coopératif Abitibi*;
- Demandé au *ministère des Transports Québec* (MTQ) une confirmation de sécurité du pont enjambant la rivière Dagenais sur la route 393;
- Appuyé le projet de la MRCAO dans le cadre du *Programme d'aide aux composteurs domestiques et communautaires*;
- Demandé au directeur du CISSSAT une confirmation écrite qu'il travaillera sur le projet d'une maison des aînés à Palmarolle et qu'il respectera le délai donné de 18 à 24 mois pour finaliser le projet;
- Statué que l'attribution pour les réservations de salles du Centre municipal dans la période des Fêtes sera sur le principe du « *premier arrivé, premier servi* » et qu'il n'y aura plus de tirage au sort. Que le locateur devra effectuer un dépôt non remboursable de 50 % du coût de la location;
- Confirmé au *ministère des Transports Québec* (MTQ) que les travaux sur les rangs 8 et 9 Ouest ont été exécutés conformément aux dépenses mentionnées dans les dossiers n° 00023818-1 et 00027565-1, des subventions accordées;
- Approuvé le budget révisé de l'OMH;
- Autorisé la mise en vente de matériel usagé du *Studio Santé Desjardins* de l'aréna;
- Désigné un nouveau *Comité de Sécurité civile* ayant pour tâches la révision de son Plan de Sécurité civile en cas de sinistre.
- Décrété la rétrocession d'un terrain suite au non-respect des conditions d'achat stipulées dans le contrat notarié entre la Municipalité et le cédant;
- Autorisé la dépense de 2 697 \$ afin d'adhérer au programme du *transport public adapté d'Abitibi-Ouest* pour l'année 2019;
- Mandaté la directrice générale, Carole Samson, la mairesse, Louisa Gobeil, le conseiller, Jacques Chabot et le directeur de la brigade des pompiers, Réal Asselin, afin d'assister à la séance d'information sur le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux* pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;
- Renouvelé l'adhésion au *Club nautique Lac Abitibi* pour l'année 2019 et nommé le conseiller, Marc Tanguay en tant que représentant de la Municipalité au sein du conseil d'administration;
- Autorisé la mairesse Louisa Gobeil ainsi que la directrice générale Carole Samson à assister à la rencontre concernant le rôle d'évaluation foncière donnée par la MRC;
- Renouvelé l'adhésion 2019-2020 au *Portail Québec Municipal*, au montant de 142,80 \$ plus taxes;
- Autorisé la vente de matériel appartenant à la Municipalité, non vendu lors de la vente à l'encan silencieux du mois de novembre;
- Embauché une aide-cuisinière pour le restaurant de l'Aréna Rogatien-Vachon.

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la municipalité à l'adresse palmarolle.ao.ca .



Inscription à **Passe partout**

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Ce service s'adresse **aux parents** et à leur **enfant de 4 ans** (au plus tard le 30 septembre 2019)

Pour vous inscrire vous n'avez qu'à vous présenter au secrétariat de votre école du 4 au 22 février 2019, avec le certificat de naissance de votre enfant.

Quels sont les avantages du programme Passe-Partout?

Une des cibles de ce programme, c'est de permettre à l'enfant d'apprivoiser, à son rythme, le milieu scolaire et de développer le goût de l'école. En plus de la participation des enfants, nous appuyons le succès du programme sur l'implication des parents. L'intervention gravite autour de trois axes indissociables : l'enrichissement de la relation parent-enfant, la familiarisation de l'enfant avec l'école, le soutien apporté aux parents. C'est là que se distingue la mission de Passe-partout.

Du 4 au 22 février 2019

Pour informations :

COMMUNIQUEZ AVEC LE SECRÉTARIAT DE VOTRE ÉCOLE:

Secteur Dagenais: Palmarolle/Mancebourg/Colombourg
Pavillon de Palmarolle: 819-787-2326

ou

Luc Côté, Conseiller à l'éducation préscolaire
819-333-5411 poste 2238



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau

PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9

Tél.: (819) 333-1160

Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



Contactez-nous: journallepont@hotmail.com



Marcelle Bélanger, secrétaire

Les administrateurs du Club Bon Temps de Palmarolle remercient sincèrement tous les commanditaires qui ont bien voulu accorder leur soutien financier à l'occasion du souper annuel du 7 décembre dernier. C'est en grande partie grâce à votre grande générosité que cette soirée a été un vrai succès. Il s'agit de :

- Aménagement paysager E. Mercier
- Promotuel Assurance Boréale
- Consommation Plus
- Deschênes inc La Sarre
- Épicerie Marion et Fils
- Ferme Bellevue
- Cameron Structures de bâtiment
- Municipalité de Palmarolle
- Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau, pharmaciens-propriétaires (affiliée à Jean Coutu)
- Salon Denise coiffure-bronzage (Denise St-Pierre)

Nous remercions également tous ceux et celles qui ont participé à cette soirée, et nous souhaitons déjà vous revoir l'an prochain.

VAPO-T
RECRUTE

UNE ENTREPRISE EN PLEIN ESSOR
 AMBIANCE AGRÉABLE ET VALORISANTE
 POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT

POSTES À COMBLER À AMOS

DIRECTEUR COMMERCIAL RÉGIONAL
 20 \$/h et + selon expériences

GÉRANT(E)
 16 à 20 \$/h

ASSISTANT(E) GÉRANT(E)
 14 à 17 \$/h

CONSEILLER(ÈRE) CLIENT
 13 à 15 \$/h

POUR POSTULER

vapo-t@outlook.com • 819 443-1635 (Marie-Lee)

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS



Encore cette année, la fête de Noël des enfants a été un franc succès. Plus de 100 enfants de moins de dix ans ont reçu un cadeau.

C'est grâce aux nombreux commanditaires, partenaires et collaborateurs que cette fête a connu ce succès. Bravo aux bénévoles, toujours aussi impliqués dans leur communauté, qui ont assuré la tenue de cette activité chevaleresque. Merci à tous!

Les Chevaliers de Colomb souhaitent à tous un Joyeux temps des Fêtes et une Bonne Année 2019

Alain Bédard
 Grand Chevalier



Les fermières de Palmarolle ont eu leur souper partage de Noël le 12 décembre dernier. Ce fut un grand plaisir de rencontrer nos membres ainsi que deux valeureux accompagnateurs. Nous avons demandé que chaque membre apporte un ornement qu'elle pourrait mettre devant son assiette. Il y avait de très belles décorations qui ont parfois même été partagées entre membres. Nous avons partagé un bon repas et échangé des petits cadeaux. Durant la soirée, nous avons joué au bingo; nous nous sommes bien amusées.

La prochaine rencontre se tiendra le 9 janvier 2019, au Centre municipal de Palmarolle, à 19 h 30.

Nous vous demandons en :

Art textile — un cintre rembourré

Art culinaire — des galettes des rois à l'orange

Alors on vous attend, chères membres, et nous espérons que vous braverz la température pour venir nous voir!!!

Nous aimerions par le fait même souhaiter *Bonne Année* aux membres.
Que cette année soit remplie de joie, de santé et de bonheur!



Pour NOËL et l'ANNÉE NOUVELLE, je choisis de vous donner une bonne recette pour une ANNÉE HEUREUSE...

Prends ces douze mois que Dieu t'offre gratuitement, baigne-les dans l'eau de la confiance et chaque matin apprête ta journée comme suit :

12 onces de courage	PRÉPARATION :
11 onces de patience	Ajoute une cuillère de gaieté
10 onces de bonté	1 tasse comble de bonne humeur
9 onces de générosité	Saupoudrer de sérénité
8 onces de travail	Verse le tout dans la casserole de la bonne volonté
7 onces d'espérance	Brasse avec l'entrain de l'amour
6 onces de fidélité	Faire cuire dans un four fervent d'enthousiasme
5 onces de bienveillance	Décore de deux sourires...au goût
4 onces d'amabilité	Sers-toi abondamment
3 onces de renoncement	L'année nouvelle est à point telle que nous la souhaitons
2 onces de repos	Pour goûter, jour après jour...
1 résolution bien choisie	Les mets du bonheur.
	Avec joie et amour ...

Quel est cet objet?

Voir à la page 18



CHRONIQUE VERTE



VOLUME 10, NUMÉRO 1 JANVIER 2019



LES DONS DE VÊTEMENTS ET TEXTILES

Les dons de vêtements à des organismes de réemploi sont une pratique déjà bien ancrée. Malheureusement, il arrive trop souvent que les dons reçus soient inutilisables...

Les vêtements, chaussures et textiles devraient minimalement respecter ces critères :

Les vêtements :

- Ils doivent être **propres** et **sans taches**;
- Ils doivent être **en bon état**, c'est-à-dire sans accros, ni décousus, déchirés ou déformés;
- Les **fermetures éclair** doivent être **fonctionnelles**.

Les chaussures :

- Elles doivent être **propres** et **en bon état**, sans talon déformé;
- Les **attaches** ou **fermetures éclair** doivent être **fonctionnelles**.

Draps, rideaux et autres textiles :

- Ils doivent être **propres**, **sans taches**, **sans accros** ni **déchirures**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vos vêtements et textiles qui ne respectent pas ces critères doivent malheureusement être jetés à la poubelle.

Il est donc inutile de les apporter à un organisme de réemploi. Ne surchargez pas la tâche de leurs employés et bénévoles !

LES TEXTILES FAITS DE COTON

Certains centres de dons récupèrent le coton pour en faire des guenilles. Les tissus doivent cependant contenir un pourcentage minimum de coton (généralement 50 % et plus).

Avant de les apporter, vérifiez auprès d'eux s'ils seront récupérés pour ne pas les encombrer.

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca



JANVIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 ^{er} Comptoir familial fermé	2	3 Comptoir familial fermé 	4	5 Comptoir familial fermé
6	7 13 h Baseball poche	8 13 h à 16 h Comptoir familial 19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb	9 19 h 30 Réunion fermières	10 13 h à 16 h Comptoir familial 	11	12 13 h à 16 h Comptoir familial
13	14 13 h Baseball poche 20 h Réunion conseil municipal	15 Tournoi baseball poche Colombourg 13 h à 16 h Comptoir familial	16	17 Collecte des sapins de Noël  13 h à 16 h Comptoir familial 	18	19 13 h à 16 h Comptoir familial
20	21 13 h Baseball poche	22 13 h à 16 h Comptoir familial	23	24 13 h à 16 h Comptoir familial 	25	26 13 h à 16 h Comptoir familial
27	28 13 h Baseball poche	29 13 h à 16 h Comptoir familial Tournoi baseball poche Ste-Germaine 	30	31 13 h à 16 h Comptoir familial		



Loisirs municipaux

Plusieurs nouveaux appareils et équipements ont fait leur entrée au cours du mois de décembre.

- 1 elliptique neuf
- 1 rameur neuf
- 1 tapis roulant neuf
- 1 support à squat mural
- 1 banc multi-positions incline/décline
- Un ensemble de barres droites de 15 à 60 lbs
- 1 boîte de plyométrie
- 1 barre Olympique de 7 pieds
- Un tapis de sol neuf
- 4 tapis de sol individuels
- 1 ensemble d'haltères de 5 à 25 lbs
- 6 ballons de 10 à 40 lbs
- Sans oublier notre toute nouvelle multi-station permettant à 5 personnes de s'entraîner en simultané.

Également, d'autres nouveautés feront leur entrée au cours du mois février.

Nous tenons à remercier très chaleureusement tous nos partenaires dans le projet :

- MRC d'Abitibi-Ouest, Fonds de développement des territoires
- Desjardins
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue)
- Loisirs de Palmarolle Inc.
- Municipalité de Palmarolle
- Quincaillerie Palmarolle, Timber Mart
- Usinage Filiatrault



Chronique Grenier aux souvenirs Gilles Fortier

Pompe de cale

L'objet mystère est une pompe à eau. Tout d'abord, savez-vous que sur le lac Abitibi il y a eu beaucoup de drave et tout cela se passait tout près de l'Île Nepawa? Il y avait des remorqueurs pour les radeaux de billots et des cuisines flottantes. Ces bateaux étaient pour la plupart fabriqués en bois et il y avait toujours un peu d'eau qui s'infiltrait dans leur cale, donc cette pompe servait à vider ces caissons. (Il paraît qu'il y a une cuisine flottante qui aurait coulé non loin de la baie Québec, secteur Roquemaure). L'information vient de mon défunt beau-frère, Normand Darveau. Au sujet de cette pompe qui date des années 20 environ, le fonctionnement est des plus simples. Complètement au bas de la pompe, il y a un clapet de retenue et au bout de la tige de bois un caoutchouc flexible; par le mouvement de va-et-vient de la tige l'eau monte et coule au bout du tuyau. Il n'y a rien d'identique sur le Net, j'en déduis que cette pompe est de fabrication artisanale.

Merci et Bonne Année à tous!



VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Capsule AVANTAGES



AVANTAGES EXCLUSIFS
AUX MEMBRES



Un budget équilibré pour bien commencer l'année!

Pour vous aider à commencer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez desjardins.com/MonBudget

AMD – Rabais marchands

L'heure des résolutions est arrivée!

Quelle sera la vôtre : mieux manger, bouger plus ou moins dépenser ?

Découvrez les nombreux rabais exclusifs aux membres Desjardins qui pourront vous aider à tenir vos résolutions !

Rendez-vous à desjardins.com/offres-exclusives pour en profiter !

REER-CELI

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques... chez Desjardins, c'est aussi simple que ça!

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/votreplandaction ou voyez votre conseiller de Desjardins !

La date limite pour faire votre cotisation 2017 à votre REER est **le 1^{er} mars 2019.**

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Bonne Année 2019

CALENDRIER DE CUEILLETTE DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE 2019



POUBELLES
RECYCLAGE



**CUEILLETTE DES
ARBRES DE NOËL**

**COLLECTE DES
ENCOMBRANTS**



BUREAU FERMÉ

SÉANCES DU CONSEIL

Janvier 2019						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février 2019						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars 2019						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
			31			

Avril 2019						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai 2019						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin 2019						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
		30				

Juillet 2019						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août 2019						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				